

AEDBF
F R A N C E

**REGLEMENT
PRIX 2023 DU MEILLEUR MEMOIRE
DE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER**

L'AEDBF France organise dorénavant un nouveau concours dénommé « Prix du meilleur mémoire de droit bancaire et financier » récompensant un mémoire, préparé et soutenu en France, rédigé en langue française ou anglaise, portant sur un sujet relevant du droit bancaire et financier dans le cadre d'un Master 2 ou LLM en Droit.

Le premier prix attribué sera doté de 400 euros.

Le deuxième prix sera doté de 200 euros.

Le cas échéant, en cas de premier prix ex-aequo, chaque lauréat recevra 300 euros.

Chaque mémoire récompensé fera l'objet d'une publication en ligne sur le site de l'AEDBF France.

Chaque lauréat bénéficiera à titre gratuit d'un abonnement d'un an à la Revue Banque & Droit.

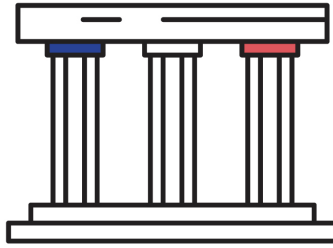
Le jury peut ne pas décerner le premier ou le deuxième prix s'il estime qu'aucun des travaux soumis au concours ne présente les qualités requises.

La remise des prix se tiendra lors d'une cérémonie solennelle où la présence des lauréats sera obligatoire.

Le concours est ouvert tous les ans.

L'ouverture du concours et son règlement sont annoncés et publiés sur le site de l'AEDBF France à l'adresse suivante : <https://aedbf-france.fr>

Pour le concours 2023, les mémoires devront avoir été soutenus au cours de l'année universitaire 2022-2023.



AEDBF
F R A N C E

Les candidatures devront être déposées le 16 octobre 2023 au plus tard, conformément aux indications communiquées sur la page d'accueil du site de l'AEDBF France concernant le prix.

Les mémoires éligibles de Master 2 ou LLM en Droit doivent porter sur un sujet relevant du droit bancaire et financier, ayant obtenu nécessairement une note supérieure ou égale à 15/20. Ils doivent être rédigés en français ou en anglais et avoir reçu l'accord du ou de la responsable de la formation pour concourir au Prix de l'AEDBF France.

Les thèses de doctorat ne sont pas admises.

Le dossier de candidature devra être déposé exclusivement par voie numérique à l'adresse suivante : aedbf.france@gmail.com

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une lettre de candidature dûment remplie et signée par l'étudiant(e), mentionnant :
 - le nom et les coordonnées de l'étudiant(e) (adresse postale, mail et tél.)
 - la déclaration de candidature au Prix du meilleur mémoire de droit bancaire et financier de l'AEDBF France
 - l'intitulé du mémoire,
 - le nom du directeur ou de la directrice du mémoire,
 - le nom et les coordonnées du ou de la responsable du Master 2 ou du LLM en Droit,
 - la note obtenue,
- le mémoire en version PDF,
- un résumé du mémoire d'une à deux pages maximum, en version PDF,
- l'accord du ou de la responsable du Master 2 ou du LLM en Droit afin de proposer la candidature au Prix et confirmant la note obtenue, en version PDF,
- le C.V. de l'étudiant(e),
- une autorisation de publication sur le site de l'AEDBF France, signée par l'étudiant(e).

Les prix ne seront délivrés qu'après vérification des mémoires par un outil anti plagiat.

Les envois électroniques et toute demande d'information doivent être adressés à : aedbf.france@gmail.com
